

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4004 - VENDREDI 28 MAI 2021

## VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

Gentiny Ngobila suspend  
quatre bourgmestres

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa vient de suspendre quatre bourgmestres avec action disciplinaire. Il s'agit de Rossy Kiwa, Augustin Nkama, Anto Longange et Brigitte Mwalukye respectivement bourgmestres des communes de Kinshasa, de la Nsele, de Matete et de Lingwala.

Gentiny Ngobila Mbaka reproche à ces autorités municipales la non-efficacité dans la réalisation de son programme « Kinshasa Bopeto » dans leurs communes respectives, mais aussi leur non-implication dans les travaux d'assainissement de leurs juridictions respectives suivant les instructions données à ce sujet.

Page 3



Le gouverneur Gentiny Ngobila

## ERUPTION VOLCANIQUE DE NYIRAGONGO

Le gouvernement multiplie  
des actions d'assistance

Des habitants de Goma après l'éruption volcanique.

A Goma, l'équipe gouvernementale est actuellement à pied d'œuvre pour trouver des solutions aux problèmes que connaît la population de Goma, victime de la dernière éruption volcanique. A en croire le ministère de la Santé, le gouvernement remettra les fonds nécessaires pour soutenir la réhabilitation de la voie endommagée par les laves à Kibati. Il apportera également une contribution pour la Régideso et procédera à la remise de kits médicaux dans les hôpitaux qui ont accueilli les personnes blessées à la suite de cette éruption volcanique.

Page 3

## PROVINCE DE L'ITURI

Les Fardc délogent les  
miliciens de la Codeco  
à Tarari et Ngenge

Des éléments des Fardc au front.

Les miliciens de la Codeco sont présentement sur la ligne de mire des forces loyalistes qui continuent à les traquer jusque dans leurs retranchements dans les localités de Terari et de Ngenge dans le territoire de Mahagi. Après des combats déclenchés en début de semaine, ces forces négatives ont finalement été

délogées de leurs refuges par des commandos des Fardc, rapportent des sources militaires. Les forces loyalistes ont, dans leur croisade militaire, récupéré les villages de Terari et de Ngenge. D'autres villages et chefferies sont également en passe de revenir au contrôle des Fardc, apprend-on des mêmes sources.

Page 2

## AFFAIRE GUELOR KANGA

## La CAF déboute la Fécofa

Après des semaines de suspens, c'est finalement la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) qui sort gagnant du procès sur l'affaire Guelor Kanga au niveau du Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football

(CAF), aux dépens de la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

La CAF a rejeté la plainte de la Fécofa au sujet du milieu de terrain international gabonais, Guelor Kanga Kaku. Selon la CAF, les

preuves apportées par la Fécofa n'ont été suffisantes pour lui donner gain de cause. L'instance faitière du football congolais interjeté appel conformément au code disciplinaire de la Caf.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Dettes

Le Sommet de Paris organisé par le président français Emmanuel Macron et auquel une vingtaine de chefs d'Etat africains ont pris part l'a démontré sans l'ombre d'un doute : le défi le plus important que doit relever aujourd'hui l'Afrique est bien celui du règlement de la dette faramineuse que ses gouvernants ont accumulée tout au long des soixante dernières années.

Générés par les grands travaux d'infrastructure qui devaient susciter le bond économique attendu dans tous les pays du continent, par la lutte contre la misère et la pauvreté héritées de l'époque coloniale, par la mise en exploitation des vastes gisements de matières premières que détient l'Afrique, mais aussi par la mauvaise gestion des finances publiques, les engagements pris par les Etats tant à l'égard des puissances extérieures qu'à l'égard des acteurs du monde de la finance internationale ont rendu la dette publique insoutenable. Si celle-ci n'est pas annulée rapidement au moins en partie et si le reste de son règlement n'est pas étalé dans le temps l'Afrique plongera dans une crise dont les conséquences seront dramatiques pour elle comme pour les autres continents.

Ce constat se trouvant à l'origine du Sommet de Paris sur le financement des économies africaines, personne ne peut feindre désormais d'ignorer la réalité et refuser, par conséquent, de prendre les mesures qui permettront de prévenir la crise en gestation. Mais encore faut-il, s'ils veulent éviter le pire, que les gouvernements africains confient les négociations à venir à des hommes et à des femmes sûrs, honnêtes, libres, conscients de l'enjeu et donc perçus comme fiables par les institutions et les pays créanciers avec lesquels se dérouleront les négociations concernant l'annulation partielle, puis le règlement progressif et total de leur dette.

Jamais, en vérité, la compétence et l'honnêteté des personnalités en charge d'un tel dossier n'ont été aussi importants, aussi essentiels. Car, mieux vaut le savoir, la finance internationale entendue dans son sens le plus large observe dès à présent avec la plus grande attention la composition des équipes nationales qui lui feront face dans les négociations à venir. Et l'on peut être certain que celles qui seront perçues comme crédibles parviendront très vite à conclure des accords avec les financiers de tous bords chargés de mettre en place les accords de long terme nécessaires pour la relance de leur économie nationale.

*Le Courier de Kinshasa*

## PROVINCE DE L'ITURI

## Les Fardc récupèrent quelques positions de la milice Codeco

Depuis la décision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, d'instaurer l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, les Fardc ont repris du poil de la bête comme en témoignent les hauts faits d'armes qu'elles engrangent désormais au font.



*Des éléments des FARDC au front*

Dans les deux provinces concernées, les Fardc font armer leur puissance de feu en attaquant les groupes armés qui écument ces coins du pays actuellement en débandade. En Ituri, il nous revient que les miliciens de la Codeco sont présentement sur la ligne de mire des forces loyalistes qui continuent à les traquer jusque dans leurs retranchements dans les localités de Terari et de Ngenge dans le territoire de Mahagi.

Après des combats d'une rare intensité déclenchés depuis le début de la semaine, ces forces négatives ont finalement été

délogées de leurs refuges par des commandos des Fardc, rapportent des sources militaires. Les forces loyalistes qui ont le vent en poupe ces derniers temps ont, dans leur croisade militaire, récupéré les villages de Terari et de Ngenge. D'autres villages et chefferies sont également en passe de revenir au contrôle des Fardc, apprend-on.

Toutefois, il appert que d'autres miliciens regroupés dans d'autres entités dans le territoire de Djugu, notamment dans les localités de Niangaray, Mame, Bunzenzele et Buri,

dans le secteur de Banyari Kilo et de Walendu Djatsi, seraient en train de planifier des attaques contre les positions des Fardc. Entre-temps, la population locale qui, désormais, collabore étroitement avec les Fardc, n'arrête de demander à des dernières de traquer ces hommes armés qui continuent de commettre de nombreuses exactions : meurtres et pillages. Rappelons que plus de vingt villages sont déjà conquis par l'armée nationale depuis environ trois semaines à Djugu dans la province de l'Ituri.

*Alain Diasso*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ERUPTION VOLCANIQUE DE NYIRAGONGO

## Le gouvernement multiplie des actions d'assistance

**A Goma, l'équipe gouvernementale est actuellement à pied d'œuvre pour trouver des solutions aux problèmes que connaissent la population de Goma, victime de l'éruption volcanique.**

D'après une dépêche de la cellule de communication du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le gouvernement a prévu le 27 mai la réalisation de plusieurs activités dans la ville de Goma. « Le gouvernement remettra les fonds nécessaires pour soutenir la réhabilitation de la voie endommagée par les laves à Kibati. Il apportera une contribution pour la Régideso et procédera également à la remise de kits médicaux dans les hôpitaux qui ont accueilli les

personnes blessées suite à cette éruption volcanique », indique la même source.

Le samedi dernier, l'équipe gouvernementale a visité le site de la Régideso dévasté par l'éruption du volcan. A l'issue de cette visite, la délégation gouvernementale, accompagnée par le directeur de cabinet adjoint du chef de l'État, a tenu une réunion de clarification autour du gouverneur de province, le lieutenant général Constant Ndimba.

Au cours de cette réunion, il était question de voir comment relancer en urgence la desserte en eau potable dans la ville de Goma dont l'usine de traitement et de distribution d'eau a perdu 75% de son potentiel opérationnel. La facture pour cette opération de réhabilitation

s'élève à près de six cent cinquante mille dollars américains. Ce qui permettra de relancer dans deux semaines la production d'eau dans la ville. Le CICR qui contribue déjà dans les solutions d'urgence pour la Régideso s'est engagé à prendre en charge une partie de la facture. Et l'équipe gouvernementale a rassuré de la contribution rapide de l'exécutif national afin de juguler cette pénurie d'eau qui touche près de 500.000 habitants du chef-lieu du Nord-Kivu.

Après cette importante réunion qui a permis de dégager une lueur d'espoir pour la population de Goma, la délégation gouvernementale a remis un lot important d'aide humanitaire composé de plusieurs milliers de cartons de produits médicaux,

des sacs de riz et des bouteilles d'eaux. Ces produits de première nécessité destinés à la population sinistrée ont été remis entre les mains du gouverneur militaire.

#### Installation des citernes d'eau

En attendant la réhabilitation de la desserte en eau, le ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale a annoncé l'installation de citernes d'eaux pour soulager les Gomatraciens, et éviter ainsi la propagation des maladies hydriques telles que le choléra. Toujours dans le souci de soulager les souffrances de la populations, la délégation gouvernementale conduite par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques

Mbungani, a réceptionné et remis un lot de médicaments de l'UNFPA et de l'OMS à l'hôpital de Keyshero pour les aires de santé affectées de la zone de santé de Nyiragongo, Kibati, Kanyarucinya, Turunga ainsi que l'aire de Santé de Saké et Kirotshé.

La dotation des partenaires est composée essentiellement de kits de dignité, de kits de prise en charge des infections sexuellement transmissibles, de kits d'accouchement médicalisé destinés à couvrir cent cinquante mille personnes, principalement les femmes en maternité, durant trois mois pour un coût global de plus ou moins cinquante-sept mille dollars américains.

*Blandine Lusimana*

## KINSHASA

## Gentiny Ngobila suspend quatre bourgmestres

**Le gouverneur de la ville-province reproche à ces autorités municipales la non-efficacité dans la réalisation de son programme « Kinshasa Bopeto » dans leurs communes respectives.**

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, vient de suspendre quatre bourgmestres, avec action disciplinaire. Il s'agit de Rossy Kiwa, de la commune de Kinshasa, Augustin Nkama, de la commune de la N'sele, Anto Longange, de la commune de Matete, ainsi que Brigitte Mwalukye, de la commune de Lingwala.

instructions données par l'autorité urbaine et inscrites dans le programme « Kinshasa Bopeto ». Cette mesure de suspension avec action disciplinaire décidée par l'autorité urbaine est prise à titre conservatoire et donne vingt jours à ces autorités municipales frappées par cette mesure pour justifier leur comportement qualifié de laxisme.

compte personnellement des travaux d'assainissement qui s'effectuent à travers chaque commune sous la direction des bourgmestres.

Dans ses différents échanges avec les bourgmestres, notamment, le gouverneur Ngobila a toujours rappelé que lui en tant que gouverneur, il ne gère pas les communes. Il appartient, selon cette logique, aux bourgmestres, gestionnaires au quotidien des communes, de s'impliquer dans les travaux

## AFFAIRE GUELOR KANGA

## La CAF déboute la Fécofa

**Après des semaines de suspens, c'est finalement la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) qui sort gagnant du procès sur l'affaire Guelor Kanga au niveau du Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF), aux dépens de la Fédération congolaise de football association (Fécofa).**



Le milieu de terrain gabonais Guelor Kanga ni de son enregistrement au sein de la CAF ».

La CAF a rejeté la plainte de la Fécofa au sujet du milieu de terrain international gabonais, le joueur Guelor Kanga Kaku. Pendant plusieurs semaines, cette affaire a tenu en haleine l'opinion sportive en République démocratique du Congo et au Gabon. La Fécofa a introduit un recours au sujet de la fraude sur l'identité du joueur, qui aurait des origines congolaises, étant né à Kinshasa en 1985. Selon les documents d'identité du joueur présentés par le Gabon, il serait né en 1990 à Oyem.

Après avoir confronté les preuves apportées de part et d'autres, le Jury disciplinaire de la CAF a statué en ces termes : « ... Après avoir examiné tous ces éléments, le Jury disciplinaire estime que les prétentions de la Fécofa ainsi que les éléments présentés par cette dernière n'ont pas été jugés probants et suffisants pour établir la matérialité d'une falsification de l'identité du joueur de la part de la Fégafoot. En outre, le Jury disciplinaire n'a pu constater aucune irrégularité concernant l'éligibilité du joueur en question,

Et de décider : « ... Guelord Kanga ayant été enregistré au système CMS de la CAF avec la nationalité gabonaise. Et ayant participé depuis 2008 à l'ensemble des compétitions de la CAF avec l'équipe nationale gabonaise ainsi que les équipes gabonaises. Ainsi, le jury disciplinaire de la CAF rejette purement et simplement la plainte de la Fécofa ».

En fait, le jury avait demandé à la Fécofa de produire l'acte de naissance et la licence CMS du milieu de terrain défensif de l'Etoile Rouge de Belgrade ayant la nationalité sportive gabonaise. La Fécofa a expédié un document d'une quinzaine de pages sur le joueur, sauf les preuves exigées par la CAF. A la fin, au niveau de la CAF, le Gabon tient donc sa qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2022. Mais la Fécofa peut interjeter appel au niveau du Tribunal arbitral du sport.

*Martin Engimo*



Félix Tshisekedi, Gentiny Ngobila et Bayllon Gaibene, lors du lancement de Kin Bopeto/DR

Gentiny Ngobila reproche à ces autorités municipales la non-implication dans les travaux d'assainissement de leurs juridictions respectives, suivant les

Il est, en effet, rappelé que le premier citoyen de la ville de Kinshasa a pris, depuis un bon moment, l'habitude des rondes nocturnes afin de se rendre

d'assainissement, qui constitue un volet important du programme « Kinshasa Bopeto ».

*Lucien Dianzenza*

## GÉNOCIDE RWANDAIS

## Emmanuel Macron reconnaît les responsabilités de la France

**Les présidents rwandais et français ont promis jeudi de renouer des relations puissantes et irréversibles entre leurs deux pays peu après la reconnaissance, par Emmanuel Macron, des responsabilités de la France dans le génocide des Tutsis de 1994 au Rwanda.**

« En me tenant, avec humilité et respect, à vos côtés, je viens reconnaître nos responsabilités », a déclaré le chef de l'Etat français peu après son arrivée à Kigali, tout en affirmant que la France n'avait pas été complice du génocide ayant fait plus de 800.000 morts. Dans son discours empreint de solennité au mémorial du génocide de Kigali, où reposent les restes de plus de 250.000 victimes, il a déclaré espérer que ceux qui « ont traversé la nuit » du génocide des Tutsis puissent « nous faire le don de nous pardonner ». La France a fait « trop longtemps prévaloir le silence sur l'examen de la vérité », a-t-il regretté.

L'objectif affiché d'Emmanuel Macron était de finaliser la normalisation des relations avec le Rwanda. Il a en revanche écarté la complicité de son pays. « Les tueurs qui hantaient les marais, les collines, les églises n'avaient pas le visage de la France. Le sang qui a coulé n'a pas déshonoré ses armes, ni les mains de ses soldats qui ont eux aussi vu de leurs yeux l'innommable, pansé des blessures, et étouffé leurs larmes. » Mais « au lendemain, alors que des responsables français avaient eu la lucidité et le courage de le qualifier de génocide, la France n'a pas su en tirer les conséquences appropriées », a-t-il poursuivi dans son discours.

« En voulant faire obstacle à un



conflit régional ou une guerre civile, elle restait de fait aux côtés d'un régime génocidaire. En ignorant les alertes des plus lucides observateurs, la France endossait une responsabilité accablante dans un engrenage qui a abouti au pire, alors même qu'elle cherchait précisé-

ment clairement des excuses au nom de l'Etat français », ni « même demandé pardon ». Mais, « il a vraiment essayé d'expliquer le génocide et la responsabilité de la France. C'est très important. Cela montre qu'il nous comprend », a-t-il reconnu.

Le président français s'est justifié,

Le président français Emmanuel Macron DR cide des Tutsis du Rwanda a été un sujet brûlant pendant des années, conduisant même à une rupture des relations diplomatiques entre Paris et Kigali, entre 2006 et 2009. En février 2010, Nicolas Sarkozy avait reconnu de graves erreurs et une forme d'aveuglement des autorités françaises ayant eu des consé-

« Lorsqu'en avril 1994, les bourreaux commencèrent ce qu'ils appelaient odieusement leur « travail », la communauté internationale mit près de trois mois, trois interminables mois, avant de réagir. Nous avons, tous, abandonné des centaines de milliers de victimes à cet infernal huis clos (...). En me tenant, avec humilité et respect, à vos côtés, ce jour, je viens reconnaître l'ampleur de nos responsabilités. »

**Emmanuel Macron, Kigali**

ment à l'éviter», selon lui.

Ce discours a été salué par son homologue Paul Kagame, lors d'une conférence de presse commune : « Ses paroles avaient plus de valeur que des excuses. Elles étaient la vérité », a-t-il réagi, en évoquant le « courage immense » de son « ami » Emmanuel Macron. Egide Nkuranga, le président de la principale organisation de rescapés Ibuka, a regretté pour sa part, que le président français n'ait « pas pré-

en estimant que l'évocation d'« excuses », également souhaitée par des responsables politiques français, n'était pas « appropriée » et qu'il préférerait la « reconnaissance des faits ». Quant au pardon, « ce n'est pas moi qui peut le donner », a-t-il ajouté.

**L'aveuglement du président François Mitterrand**

La question du rôle de la France avant, pendant et après le géno-

quences absolument dramatiques. Depuis, le fossé s'est cependant comblé avec une série d'initiatives françaises pour sortir de l'impasse. Dont un rapport d'historiens, publié en mars, qui a conclu à des « responsabilités lourdes et accablantes » de la France et à l'« aveuglement » du président socialiste de l'époque, François Mitterrand, et de son entourage face à la dérive raciste et génocidaire du gouvernement hutu que soutenait alors

Paris. Le président rwandais, Paul Kagame, avait d'ailleurs salué un « important pas en avant vers une compréhension commune de ce qu'il s'est passé ».

Et peu de temps après, dans un entretien au quotidien « Le Monde », le ministre rwandais des Affaires étrangères, Vincent Biruta, avait écarté le terme lourd de « complicité » qui sème depuis si longtemps la discorde entre les deux pays. « Je pense que la France n'a pas participé à la planification du génocide et que les Français n'ont pas participé aux tueries et aux exactions. La France, en tant qu'Etat, n'a pas fait cela. Si la complicité se définit par ce que je viens de dire, alors l'Etat français n'est pas complice. »

Pour concrétiser cette normalisation, le président Macron a annoncé jeudi la nomination prochaine d'un ambassadeur français au Rwanda, où le poste est vacant depuis 2015. Il s'est aussi engagé « à ce qu'aucune personne soupçonnée de crimes de génocide ne puisse échapper à la justice », alors que plusieurs d'entre elles résident en France.

La délégation française est venue avec 100.000 doses de vaccins contre la Covid-19, provenant de l'initiative Covax pour la fourniture de vaccins aux pays pauvres. Et pour tenter de redonner de la vigueur au français, désormais moins enseigné que l'anglais au Rwanda, Emmanuel Macron devait inaugurer, en fin de journée, le centre culturel francophone de Kigali. Il se rendra ensuite ce vendredi en Afrique du Sud pour une visite consacrée à la pandémie de Covid-19 et notamment à la production de vaccins sur le continent africain.

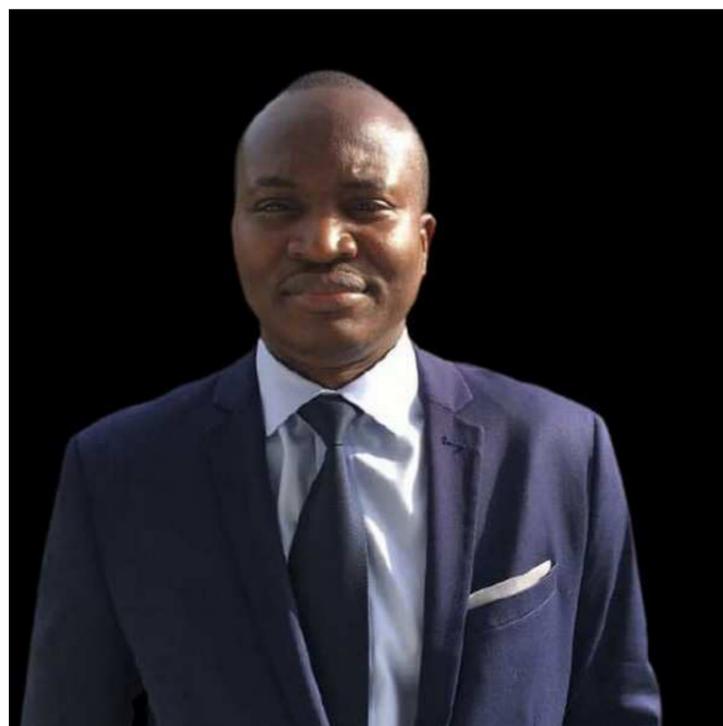
**Julia Ndeko avec AFP**

## DIASPORA

## ADRNS célèbre la Journée mondiale de l'Afrique

**L'Association de développement de relations Nord-Sud (ADRNS) saisit l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique pour dévoiler au grand public son rêve, d'ici 2030, pour les 54 pays du continent africain.**

Pour le jour de la commémoration annuelle de la fondation de l'Organisation de l'unité africaine depuis le 25 mai 1963, ADRNS, présidé par Dimitri M'Foumou-Titi, a, cette année, présenté les résultats de ses rendez-vous de mise en avant des opportunités d'affaires du continent africain. Au-delà de cette présentation, à l'orée de 2030, l'association « porte le rêve de voir une Afrique travaillant avec intelligence pour un réel vivre-ensemble ».



Dimitri M'Foumou-Titi, président ADRNS

Partant du constat des experts en développement que l'Afrique, d'ici 2030, va faire face à de nombreux défis, le continent africain a besoin de sa jeunesse et de sa diaspora pour les relever.

« Un vivre-ensemble » : un rêve que l'ADRNS illustre à travers une histoire imagée où un Africain où une Africaine se lèverait le matin à l'aide d'un réveil fabriqué au Rwanda ; sortirait de ses draps tissés en Ethiopie ; boirait le jus d'orange extrait au Maroc ; prendrait le café produit en Côte d'Ivoire, mélangé avec du lait tiré des vaches du Cameroun.

Pour ADRNS, ce rêve pourrait se réaliser en se mettant au travail dès ce jour. De ce

fait, l'association a mis en pratique des outils tel que African Valley. Cet outil constitue un centre virtuel consacré au développement économique au niveau du continent. Par un planning, un jour par mois, un pays est mis à l'honneur autour de quatre temps forts : une économie fondée sur la connaissance ; une agriculture biologique ; une économie circulaire ; et cela, avec une mise ensemble des hommes et des femmes des Congolais de l'étranger.

Depuis le début de l'année, les pays suivants ont été mis à l'honneur : Sénégal, Nigéria, Ghana, Rwanda et Maroc. Le prochain pays sera l'Éthiopie.

**Marie Alfred Ngoma**

## DISTINCTION

# L'ambassadeur du Sénégal élevé commandeur dans l'ordre du Mérite congolais

Au nom du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a décoré le 27 mai à Brazzaville, l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang, dans l'ordre du Mérite congolais au rang de commandeur.

franche et loyale » collaboration.

La diplomate sénégalaise qui vient de passer près de dix ans au Congo a également exprimé sa gratitude pour l'accueil



Batoura Kane Niang recevant la médaille honorifique/Adiac

Le décret portant nomination à titre exceptionnel dans l'ordre du Mérite congolais de Batoura Kane Niang a été lu par le grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, en présence du ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, De-

nis Christel Sassou N'Guesso, des hautes personnalités du Congo, ainsi que des membres du corps diplomatique.

Très émue, l'heureuse récipiendaire a remercié le chef de l'Etat congolais pour l'honneur qu'il lui a fait, ainsi que le personnel du ministère des Affaires étrangères pour la «

chaleureux dont elle a bénéficié au Congo. Elle a aussi remercié les médias congolais. Signalons qu'avant d'être décorée, l'ambassadeur du Sénégal a été reçue, en fin de matinée, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Yvette Reine Nzaba



## COLLECTIVITÉS LOCALES

# Les Africains repensent à l'économie culturelle pour l'essor de leur continent

L'Institut des études africaines de l'université Mohammed V à Rabat en partenariat avec Cités et gouvernements locaux unis (Cglu) d'Afrique, une organisation représentant les collectivités territoriales d'Afrique a organisé, le mardi 25 mai 2021, un séminaire à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique, sous le thème : « Economie culturelle et créative, levier de développement durable ».

Les interventions avaient pour objectif de souligner le potentiel encore inexploité des industries culturelles créatives (ICC) en termes de création d'emplois et plus largement leur rôle dans le développement durable. La rencontre a traité aussi la question de l'agenda 2063 de l'Union africaine : la culture et les arts, le patrimoine et la culture, comme un levier pour construire.

Des panélistes de renommée internationale et experts en la matière ont échangé sur : les industries créatives et culturelles et l'attractivité des territoires, la révolution numérique, accélérateur de réappropriation par les jeunes de la culture et de la créativité africaines, les besoins de formation aux métiers des industries culturelles et créatives, les conditions à mettre en place pour l'émergence de places culturelles à rayonnement international en Afrique.

Par ailleurs, selon la documentation diffusée par Cglu, la rencontre a été « l'occasion pour des jeunes africains d'échanger et d'exprimer leurs messages créatifs pour l'Afrique qu'ils veulent ».

« ... L'Afrique peut être fière de ses ressources, de son patrimoine culturel, de ses valeurs spirituelles et l'avenir doit porter haut et fort cette fierté naturelle ! ... », selon un extrait du discours du roi Mohammed VI, à l'occasion du 28e sommet de l'Union africaine.

La Journée de l'Afrique célèbre

l'anniversaire de la signature des accords de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), le 25 mai 1963. C'est l'occasion pour les pays africains de favoriser le rapprochement entre les peuples.

Les industries culturelles et créatives (ICC) sont considérées comme le secteur de l'économie mondiale qui connaît la croissance la plus rapide. Les changements technologiques et économiques dans la distribution et la commercialisation des produits culturels ainsi que la commercialisation croissante de la propriété intellectuelle dans le monde numérique expliquent cette croissance.

En 2021, cette journée coïncide cette année avec trois événements majeurs : - l'Union africaine a adopté, pour 2021, le thème : « Arts, culture et patrimoine : un levier pour construire l'Afrique que nous voulons », - l'ONU a déclaré 2021 : « Année internationale de l'économie créative au service du développement durable », et Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (Cglu Afrique) a désigné la ville de Rabat, « Capitale Africaine de la Culture ». Par ailleurs, Cités et gouvernements locaux Unis d'Afrique (Cglu Afrique) est l'Organisation faitière qui assure la représentation des collectivités territoriales d'Afrique.

Signalons que l'économie de la culture est la branche de l'économie s'intéressant aux aspects économiques de la création, de la distribution et de la consommation d'œuvres d'art. Longtemps cantonné aux beaux-arts, à l'édition, aux arts décoratifs, à la musique et aux spectacles vivants dans la tradition anglo-saxonne, son spectre s'est élargi depuis le début des années 1980 à l'étude des particularités des industries culturelles (cinéma, édition de livres ou de musique) ainsi qu'à l'économie des institutions culturelles (musées, bibliothèques, monuments historiques).

Fortuné Ibara

## IN MEMORIAM



Il y a deux ans, dans la nuit du 31 mai au 1 juin le colonel Denis Ibarra, quittait ce monde après une vie professionnelle au service du Congo. Sa veuve Gertrude Ibarra, ses enfants et toute sa famille tiennent à rendre hommage à l'homme d'état, au merveilleux père et au généreux chef de famille. Une messe en sa mémoire sera célébrée le 1 juin à 12h en l'église Fatima, Mpila, Brazzaville. Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui en ce jour.

## NÉCROLOGIE

Messieurs Paterné Kiakouama Miassouekama, Baptême Ouenazo, Mathias Boutoufouilamio, les enfants Miakassissa et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, grand-frère, père et grand-père Auguste Miakassissa, directeur général du Complexe industriel Auguste Miakassissa (CIAM), survenu le 19 mai 2021 à Brazzaville.

Le deuil se tient au n° 1493, avenue Fulbert Youlou à Makélékélé.

Réf : Arrêt sénégalais Matour. Les obsèques auront lieu le jeudi 27 mai dans son domaine de la loufoulakari.



## NIARI

## La FMC commémore ses huit ans d'existence

La Force montante congolaise (FMC), section Niari, a commémoré le 26 mai ses huit ans d'existence. La cérémonie a été ponctuée par une série d'activités, notamment le don de sang à l'hôpital général de Dolisie et la remise des diplômes d'honneur aux cadres du PCT de cette ville.

« Dolisie est un carrefour entre le nord et le sud du pays qui reçoit plusieurs cas d'accidents. Ce don de sang vise à pourvoir, tant soit peu, la banque de sang et pallier le manque de ce précieux produit bien que nous ne pouvons pas combler toutes les attentes », a déclaré Deberno Sainclair Boukongo Ngoyi, président fédéral de la Force montante congolaise au Niari. Au total, une quarantaine des jeunes de cette organisation ca-

tégorielle ont été mobilisés pour cette opération de don de sang, un geste salué par le directeur de cet établissement sanitaire, le Dr Maurice Mpompolo.

Quant à la remise des diplômes d'honneur, elle a concerné une vingtaine des cadres du PCT Niari. Les récipiendaires ont été honorés, grâce aux énormes sacrifices consentis au profit de ce parti pilote de la mouvance présidentielle.

« Tenant compte des sacrifices et les efforts de ces camarades, nous ne pouvons ne pas être sensibles à cela. Nous avons voulu donc les honorer à travers des diplômes, signe de notre considération et de notre engagement à leurs côtés », a précisé le président fédéral de la FMC.

A l'heure de la Covid-19, les deux activités liées à cette commémoration se sont déroulées dans le strict respect des mesures barrières édictées par le gouvernement de la République.

Max Ferhynel Poudi,  
correspondant au Niari

## RECENSEMENT GÉNÉRAL

## Du retard dans la publication des résultats des opérateurs

Débuté en mars 2020 avec déjà trois années d'atermoiement, le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH5) n'est toujours pas achevé. Cette enquête nationale est couplée avec la première opération de Recensement des entreprises du Congo (REGEC).



L'ambiance dans un marché/Adiac

L'opération du 5<sup>e</sup> RGPH s'est déroulée sur l'ensemble du territoire national, sous la coordination de l'Institut national de la statistique (INS). Il s'agit d'un travail de longue haleine qui se réalise en plusieurs phases avec de la technicité. Les résultats du recensement, prévu normalement tous les dix ans, permettent d'actualiser les informations sur l'effectif global de la population, ainsi que ses caractéristiques démographiques et socio-économiques.

La coordination de l'opération sur le terrain a pourtant promis de présenter les premiers résultats de ce RGPH5 avant la fin de l'année 2020. Jusqu'en octobre dernier, les deux phases de terrain sur les quatre ont déjà été réalisées, avant le démarrage de la phase de dénombrement qui consiste à la

collecte des données auprès des ménages. D'après l'INS, le dénombrement est quasiment bouclé et que le traitement des données a même été amorcé. Les résultats du REGEC annoncés pour le mois de janvier passé ne sont toujours pas connus un an après son lancement. Le but du REGEC est, d'une part, d'identifier les secteurs formel et informel et, d'autre part de répertorier les entreprises exerçant dans le pays. Il permettra de dresser le portrait d'une économie dominée en nombre de sociétés par le commerce et les services, avec une activité concentrée à Brazzaville et Pointe-Noire, tandis que les entreprises des secteurs pétrolier et forestier, malgré leurs poids, restent fragiles face aux chocs extérieurs. En effet, d'après des sources

à l'INS, le retard observé dans les deux opérations est dû à des difficultés d'ordre technique et financier auxquelles est confrontée l'équipe de coordination des opérations de recensement sur le terrain. Il est difficile de confirmer ces allégations, puisque ni l'INS, ni le ministère de tutelle, encore moins le gouvernement communiquent sur l'état d'avancement du processus.

La dernière fois qu'une autorité s'est prononcée sur cette grande opération nationale remonte au 24 février 2021, à Brazzaville, lors de la cérémonie de la pose de la première pierre du siège de l'INS. La ministre en charge de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, avait tenté de rassurer sur l'évolution du RGPH5 et du REGEC.

« La production statistique ne s'est jamais arrêtée ! À titre d'illustration : le premier REGEC dont les résultats seront disponibles courant mai 2021 ; le cinquième recensement de la population et de l'habitation dont les opérations de cartographie sont bouclées ; l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, dont les travaux préparatoires sont en cours », déclarait-elle.

La ministre de tutelle s'est, par ailleurs, félicitée de la poursuite de la production des statistiques sur l'indice harmonisé des prix à la consommation ; la production des comptes nationaux, des notes de conjoncture économique et des statistiques du commerce extérieur et des annuaires statistiques départementaux, sectoriels et nationaux.

Fiacre Kombo

## FINANCES PUBLIQUES

## Un collectif budgétaire attendu

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a instruit le gouvernement à présenter, sans délai, un collectif budgétaire, afin de prendre en compte les nouvelles innovations apportées dans la réorganisation des pouvoirs publics.

Le président de la République a, au cours du Conseil des ministres du 26 mai, décliné la feuille de route qu'il a assignée au gouvernement à court terme et pour le second semestre de cette année. Outre la présentation du collectif budgétaire, le gouvernement Makosso doit également se mettre immédiatement à la tâche afin de préparer, dans les meilleures conditions, le projet de loi de finances exercice 2022.

Denis Sassou N'Guesso a, par ailleurs, invité les membres du gouvernement à agir avec force et vigueur. Le but étant de relever tous les défis déclinés. « Le rebond du Congo se fera avec certitude si l'ensemble des membres du gouvernement partage cette conviction », peut-on lire dans le compte rendu du Conseil des ministres.

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a assuré, quant à lui, le président de la République que les ministres mettront de l'énergie dans l'accomplissement de cette mission qui leur est confiée.

Parfait Wilfried Douniama

## MODE DU TRAVAIL

## Les syndicats prêts à dialoguer dans le calme

Dans un échange avec le ministre d'Etat en charge de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, les centrales syndicales se sont engagées à contribuer à la résolution des problèmes sociaux qui minent le monde du travail par le dialogue.

« Vous pouvez compter sur

connu que le contexte est difficile actuellement : crise financière et économique, crise sanitaire, il faut beaucoup de doigté dans la résolution des problèmes qui minent le monde du travail au nom de la paix sociale.

« Il y a des défis à relever. Nous devons travailler ensemble pour ouvrir les



Le ministre d'Etat recevant un don en signe de soutien des syndicats

notre apport dans la recherche des solutions aux difficultés des travailleurs, poursuivre et renforcer le dialogue social », ont fait savoir les organisations syndicales. Il s'agit notamment de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo, de la Confédération syndicale du Congo et de la Cosylac.

Pour sa part, le ministre d'Etat Firmin Ayessa a re-

pistes qui nous permettrons d'y arriver », a-t-il déclaré.

Il faut rappeler qu'il y a encore un mois les concerts de casseroles retentissaient un peu partout dans la capitale. Aujourd'hui, le bruit a baissé peut-être parce que certains ont trouvé gain de cause. Mais, d'autres continuent pour se faire entendre en réclamant leurs droits.

Rominique Makaya

# Compte rendu du conseil des ministres du 26 mai 2021

**Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 26 mai 2021 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.**

Un (1) seul point était inscrit à son ordre du jour, à savoir :

Une (1) communication de son excellence, monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Prenant la parole, et après avoir félicité les membres du gouvernement pour leur nomination, son excellence, monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, a noté que la mise en place du gouvernement fait suite à l'élection présidentielle de mars dernier. A cette occasion, il est à relever que le peuple congolais a en quelque sorte plébiscité, les 17 et 21 mars 2021, le projet de société « Ensemble, poursuivons la marche » qui lui avait été soumis par le candidat, depuis lors investi et exerçant la plénitude de ses fonctions.

Le président de la République a d'emblée indiqué qu'à ses yeux le présent mandat revêt une importance capitale. Il a rappelé aux membres du gouvernement que l'ampleur de la victoire, couplée aux attentes du peuple, oblige le gouvernement à faire du projet de société ainsi sanctifié un véritable bréviaire de l'action de l'exécutif pour le quinquennat qui s'ouvre.

Le président de la République a rappelé les attentes immenses des Congolaises et Congolais, qui estiment que le gouvernement, au centre de l'action publique, doit être l'organe d'orientation et de décision susceptible de permettre au pays de relever les défis importants de l'heure. A cet égard, le chef de l'Etat a averti les membres du gouvernement que, secondé dans cette tâche par le Premier ministre, chef du gouvernement, il veillera strictement à l'atteinte des résultats par chacune et chacun des membres de l'exécutif ; il attend des membres du gouvernement solidarité, implication et engagement résolu, seuls moyens d'atteindre les objectifs communs afin qu'au final ce soit le Congo tout entier qui gagne.

Poursuivant son propos, le chef de l'Etat a rappelé que l'action qui démarre s'inscrit dans un contexte national très difficile, marqué par cinq (5) crises majeures : la crise sanitaire mondiale de Covid-19 et ses effets dans notre pays ; la crise économique et financière également mondiale, avec des conséquences prononcées au Congo ; les crises sociales multiples endurées par nos populations ; une crise des valeurs dont la persistance pourrait parasiter la gouvernance du pays ; enfin, une crise sécuritaire qui mine le quotidien de nos compatriotes.

Sur la crise sanitaire liée à la Covid-19, il a rappelé que le gouvernement devait, outre la gestion proprement sanitaire de la crise, combattre deux obstacles majeurs : le déni de la pandémie et le refus d'y faire face. Il a rappelé que la victoire contre la pandémie, préalable essentiel au redressement du pays, passe par le respect des mesures de prévention édictées par les pouvoirs publics ainsi que par une vaccination massive de nos compatriotes ; ce sont là les seuls moyens qui permettront de revenir à une vie collective normale et sans restriction.

Deuxième préalable aux yeux du président de la République : le règlement de la crise financière que traverse notre pays. A cet égard, il a invité le gouvernement à relancer les discussions avec les créanciers de notre pays et à rétablir au plus vite les grands équilibres macro-économiques ; ce rétablissement est conditionné par des sacrifices consentis par tous et par chacun ; il s'agira notamment de réduire le train de vie de l'Etat en refusant d'engager des dépenses inutiles et en mettant en œuvre une réforme courageuse de la gouvernance économique et financière. Cette réforme passe également par l'optimisation du fonctionnement des régies financières et douanières.

C'est à ce prix que le Congo pourra renouer avec les partenaires financiers désireux de nous accompagner dans le rebond attendu.

Le président de la République a ensuite rappelé que la crise économique, pour être surmontée, doit amener le gouvernement à mettre en œuvre une ambitieuse politique de diversification de l'économie nationale. S'appuyant sur son projet de société, il a rappelé qu'il entend voir les autorités relever trois défis principaux.

Premier défi : le développement d'une agriculture au sens large, grâce à sa mécanisation (une usine de montage de tracteurs et d'équipements agricoles est en cours d'installation à Maloukou) ; la mise en place d'une véritable filière agricole performante fondée notamment sur une production renforcée par : l'irrigation, l'utilisation intelligente des engrais et semences et la commercialisation des produits agricoles tant à l'usage domestique qu'à celui de l'exportation.

Ce projet s'adosera sur la création d'institutions de financement agricoles mises à la disposition des entrepreneurs du secteur.

Deuxième défi : le développement industriel, fondé notamment sur la mise en service effective des zones économiques spéciales de Brazzaville, de Pointe Noire, de Ouesso et d'Oyo-Ollombo, avec le développement des filières de transformation locale de nos produits (bois notamment).

Troisième défi : le développement d'un secteur touristique prometteur, du fait de la richesse de notre patrimoine en la matière ; à cet égard, le chef de l'Etat a épinglé, pour illustration, la mise en valeur de la baie de Loango et le développement de l'écotourisme dans nos grands parcs naturels disséminés à travers le pays.

L'atteinte de ces objectifs doit impérativement s'accompagner de la recherche de financements innovants susceptibles de favoriser l'investissement privé. La

promotion des partenariats publics-privés (PPP), qui a fait l'objet d'une érection en département ministériel, sera au cœur de la politique des pouvoirs publics au cours du quinquennat qui démarre.

Afin de surmonter les crises sociales traversées par notre pays, le président de la République a exhorté le gouvernement à dialoguer sans cesse avec les représentants des agents et travailleurs concernés ainsi qu'avec ceux des retraités, afin que les blocages ainsi levés permettent une mobilisation de tous et de chacun pour le redressement de notre nation.

Poursuivant son propos, le chef de l'Etat a évoqué la crise des valeurs, pour ne pas dire des antivaleurs que traverse notre pays. Si celle-ci n'était pas jugulée, sa persistance pourrait remettre en cause l'autorité de l'Etat. Il a placé au centre de son propos les valeurs de travail, de respect de la chose publique, de lutte contre la corruption, d'exemplarité attendue des plus hauts dirigeants, de discipline des agents publics, etc. Le président de la République a ainsi justifié la création du ministère du Contrôle d'Etat, chargé de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs et invité l'animateur de ce nouvel outil à prendre ses responsabilités.

Abordant la crise sécuritaire que traverse notre pays, le président de la République a rappelé que la paix, la sécurité et la tranquillité publiques sont des préalables à toute action de développement ou de redressement.

Le chef de l'Etat a stigmatisé le fait que des bandes de délinquants agressifs et violents écumant les quartiers des grandes villes et même les localités de l'intérieur du pays, et ce au grand désespoir des Congolaises et des Congolais concernés. Il a instruit le gouvernement de faire cesser ce trouble dans les meilleurs délais. A cet effet, il a précisé que le ministère de la Sécurité et de l'Ordre public, qui regroupera désormais sous son autorité la police et la gendarmerie, devra mettre en place les actions nécessaires propres à faire cesser ces désordres.

Passant à un autre volet de son propos, le chef de l'Etat a identifié les objectifs qui, à ses yeux, devront impérativement être atteints durant le quinquennat qui s'ouvre :

La révolution agricole supposant la maîtrise de la terre à mettre à disposition des agriculteurs et opérateurs concernés, le président de la République invite le gouvernement à revisiter les textes qui régissent le foncier au Congo ; L'accroissement de la production et de l'offre d'électricité, qui passe entre autres par la construction du barrage de Sounda et le développement d'énergies renouvelables telle que l'énergie solaire expérimentée dans la Likouala ; La poursuite de grands travaux d'infrastructures, notamment : la route d'intégration régionale du corridor 13 Brazzaville-Bangui-N'Djamena, la réhabilitation de la Nationale 2 jusqu'à Owando, le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa, les voies fluviales, etc. ; L'achèvement des travaux des douze hôpitaux généraux et de l'hôpital central des armées ; La mise en place effective de l'assurance maladie universelle ; La construction de l'université publique de Pointe-Noire ; La réhabilitation du Chemin de fer Congo océan ; La priorité donnée à la formation qualifiante de la jeunesse, grâce à des moyens conséquents à mobiliser pour ce faire ; Le développement d'une véritable diplomatie économique innovante, fondée sur les atouts de notre pays que sont ses richesses naturelles et le bon niveau global d'éducation et de compétences de nos populations.

Enfin, le chef de l'Etat a décliné la feuille de route qu'il assigne au gouvernement à court terme et pour le second semestre de l'année en cours.

Celui-ci devra s'atteler à la présentation sans délai d'un collectif budgétaire, afin de prendre notamment en compte divers paramètres dont la réorganisation des pouvoirs publics consécutive aux changements récemment intervenus. Il doit également se mettre immédiatement à la tâche afin de préparer dans les meilleures conditions le projet de loi de finances exercice 2022.

Concluant son propos, le président de la République a invité le gouvernement à agir avec force et vigueur afin de relever tous les défis ainsi déclinés ce jour, ceux-ci valant feuille de route pour les ministres. Le rebond du Congo se fera avec certitude si l'ensemble des membres du gouvernement partagent cette conviction.

Prenant la parole à la suite de SEM. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement, a assuré le chef de l'Etat de la pleine loyauté et disponibilité, de l'esprit de responsabilité, de solidarité et de collégialité ainsi que des devoirs d'exemplarité et de redevabilité qui animent les membres du gouvernement au moment où ils commencent leur tâche. Il a également assuré le président de la République de l'énergie que mettront les membres du gouvernement dans l'accomplissement de la mission à eux confiée.

Prenant acte de ces propos et plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du conseil des ministres a pris fin à 12h30.

**Fait à Brazzaville, le 26 Mai 2021**  
**Le ministre de la Communication et des Médias,**  
**Porte-parole du gouvernement,**  
**Thierry Lézin Mougalla**



Brazzaville, le 10 mai 2021

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LCR (La Congolaise des Routes), société concessionnaire qui assure la gestion de la RN1 (Route Nationale 1), informe le public de la mise en service du Pesage de la gare de péage de Kieni (Loutété) dans les deux sens de la circulation entre Brazzaville et Pointe-Noire à compter du mardi 01 juin 2021.

Cette mise en service parachève sur la RN1, le système de contrôle des charges des véhicules (poids lourds), dont le poids total est supérieur à 3,5 tonnes. C'est pourquoi, la vérification des charges sera effective dans le sens Pointe-Noire/Brazzaville aux Pesages de Mengo et Kieni, comme cela se fait déjà, dans le sens de Brazzaville/Pointe-Noire.

Ce contrôle est destiné à préserver la route dans la durée et participe à l'amélioration de la sécurité des personnes circulant sur notre Route Nationale 1. Les chauffeurs de camions devront nécessairement passer par le Pesage à partir du mardi 01 juin 2021, et se conformer à la limite de charge en vigueur dans la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale), en se référant au tableau ci-dessous

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES ARTICULÉS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESCRIPTION EN DES COLONNES	CHARGE LIMITE EN KG	
	T11S1	PTAC 38 000 ESSIEUX AVANT 15 000 ESSIEUX SIMPLE 12 000 ESSIEUX DOUBLE 12 000	
		T11S2	PTAC 47 000 ESSIEUX AVANT 13 000 ESSIEUX SIMPLE 13 000 ESSIEUX DOUBLE 21 000
			T11S3
			T12S1
			T12S2
			T12S3
			T12S4

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES PORTEURS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESCRIPTION EN DES COLONNES	CHARGE LIMITE EN KG	
	P11	PTAC 38 000 ESSIEUX AVANT 15 000 ESSIEUX SIMPLE 12 000	
		P12	PTAC 47 000 ESSIEUX AVANT 13 000 ESSIEUX SIMPLE 12 000
			P13
			P22
			P23

En cas de dépassement, les véhicules en surcharge seront susceptibles d'être verbalisés, conformément à la loi Congolaise N° 7-2004 (Article 12 et 18.B) et ils devront par ailleurs décharger, avant de franchir la barrière de la gare de péage pour ensuite, poursuivre leur chemin.

POUR + D'INFOS : 1010



www.lacongolaisedesroutes.org

### IN MEMORIAM



Le temps passe, mais les souvenirs restent.

Le 29 mai 2019-29 mai 2021 ; il y a de cela deux ans que disparaissait Mme Micheline Potignon Ngondo, présidente fondatrice de L'Association Ngondo pour la Lutte contre la pauvreté (ANLCP). En ce jour de triste anniversaire, le bureau exécutif de l'Association Ngondo pour la lutte contre la pauvreté (ANLCP), demande à l'ensemble des membres adhérents, sympathisants et tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que son souvenir puisse rayonner en tous ceux qui l'ont connu, aimé et qu'elle a aimé. L'idéal d'humanité et des valeurs de femme de cœur, d'action, d'amour et de partage qui la caractérisaient, resteront gavés dans les esprits des membres et sympathisants de l'ANCP. Que la mémoire de notre chère présidente repose en paix dans la miséricorde de Dieu

**SPEED**  
by Congo Telecom

**YES!!!**

LA FIBRE OPTIQUE  
ENFIN A POTO POTO !

**FRAIS D'INSTALLATION  
+ KIT MATERIEL  
OFFERTS\***

\* OFFRES SOUMISES A CONDITIONS



22 22 ou 22 220 00 00

\* Offres soumises à conditions



Congo Telecom

## TABAGISME

# Le Congo veut réduire le taux de prévalence chez les jeunes

Le réseau des communicateurs congolais de lutte antitabac, coordonné par Daniel Oba, a fait le 27 mai à Brazzaville, une communication sur les méfaits du tabagisme. Selon ce réseau le Congo a mis en place un plan stratégique multisectoriel de lutte antitabac 2018-2022.



Une séance de sensibilisation des jeunes filles aux méfaits du tabagisme/Adiac

L'édition 2021 de la journée mondiale sans tabac est célébrée sous le thème : « Mensonges et dissimulations : il est temps de faire payer le tabac ». Le coordonnateur du réseau des communicateurs congolais de lutte antitabac, Daniel Oba, a rappelé que le pays s'est engagé à réduire le taux de prévalence du tabagisme de 8% à 4% en général et de 33% à 11% chez les jeunes en particulier.

Selon le coordonnateur de ce réseau, la République du Congo a intégré le processus de lutte antitabac en 1998, avec la nomination du point focal antitabac en 2005, la ratification et la mise en vigueur de la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac en 2007. A ce jour, la prévalence tabagique au Congo est de 8%. Elle est de 15,6% chez les jeunes scolarisés de 13 à 15 ans et de 33% chez les jeunes de plus de 15 ans d'après les enquêtes par grappes de 2014 - 2015. Et, plus

de 41,5% de filles sont exposées à la fumée de tabac des autres dans les lieux publics.

Le Congo a mis en place un comité technique interministériel de lutte antitabac en 2010. Il a promulgué la loi 12-2012 du 4 Juillet 2012 relative à la lutte antitabac. Le pays a adhéré au protocole pour l'élimination du commerce illicite des produits du tabac en 2015 et publier trois décrets d'application de la loi antitabac en 2018. Il a également élaboré deux plans intégrés de communication de lutte antitabac (2011 -2015, 2017-2019) et un plan stratégique multisectoriel de lutte antitabac 2018-2022.

Le réseau des communicateurs congolais de lutte antitabac a la charge de vulgariser les mesures de lutte antitabac au Congo,

sensibiliser et éduquer les populations sur les méfaits du tabagisme. « Il est temps de faire payer le tabac parce qu'il est la cause principale de maladies évitables dans le monde ; plus de 90% des cancers sont provoqués par le tabac. Le tabac est l'unique produit de consommation qui tue la moitié de ses consommateurs, avec plus de huit millions de décès par année dans le monde dont les non consommateurs. Par conséquent, il est temps d'interpeller l'industrie du tabac, de dénoncer les mensonges, l'hypocrisie et l'ingérence de l'industrie de tabac qui font obstacle et font échouer les politiques de lutte antitabac dans le monde », a indiqué Daniel Oba.

Fortuné Ibara

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

## L'IFC abritera une exposition du 5 au 12 juin

Initiée à l'Institut français du Congo (IFC), l'exposition photo sera l'occasion d'interpeller les dirigeants, les ONG et la société civile sur l'importance de protéger et de valoriser les forêts.



Des activistes de l'environnement dans une forêt d'Afrique/DR

L'exposition photo s'inscrit dans le cadre de la semaine de l'environnement qu'abritera l'IFC du 5 au 12 juin à Brazzaville. Elle ouvrira le bal des activités prévues à travers une panoplie d'images conçues par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

Selon cet organisme international, depuis une quinzaine d'années, l'exploitation des forêts est régulièrement abordée par les médias presque toujours d'une façon alarmiste, pointant son impact sur l'environnement global. A contrario, à travers l'exposition, le Cirad opte pour une vision optimiste et résolument constructive où la valorisation du capital que constitue la forêt, par et pour les citoyens d'Afrique centrale, est indispensable pour le développement durable de la sous-région. Le vernissage de l'exposition s'accompagnera d'un carnaval vert proposé par Zouber Aidara et le collectif Balabal'art. La per-

formance rassemblera plusieurs genres artistiques à travers une déambulation de marionnettes géantes, percussion, body painting, danse, théâtre. Ce, toujours dans le but de défendre les valeurs liées à la préservation de l'environnement.

Outre l'exposition et le carnaval vert, cette semaine de l'environnement s'articulera autour des conférences les 8 et 9 juin à l'IFC. La première rencontre animée par le Dr Garel Makouanzi de l'Institut de recherche forestière (IRF) et le Pr Jean-Joël Loumeto de l'Université Marien-Ngouabi, portera sur la gestion et préservation des ressources naturelles du Congo. S'agissant de la deuxième, elle abordera les questions liées

aux dynamiques forestières en Afrique centrale, cas du Congo.

Cette semaine de l'environnement est organisée par l'Institut français du Congo, en partenariat avec l'ambassade de France au Congo, le Cirad, l'IRF, l'Université Marien-Ngouabi et l'Agence française de développement.

Signalons que le thème de la Journée mondiale de l'environnement de cette année est « La restauration des écosystèmes ». Le Pakistan est l'hôte mondial de cette journée. Pour 2021, la célébration mondiale cadrera avec le lancement de la décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes.

Merveille Atipo

## GOUVERNANCE

## Le gouvernement invité à dialoguer avec les partenaires sociaux

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a exhorté le gouvernement « à dialoguer sans cesse » avec les partenaires sociaux afin de surmonter les crises sociales que traverse le pays depuis quelques années.

« Le président de la République a exhorté le gouvernement à dialoguer sans cesse avec les représentants des agents et travailleurs concernés ainsi qu'avec ceux des retraités, afin que les blocages ainsi levés permettent une mobilisation de tous et de chacun pour le redressement de notre nation », a indiqué le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, dans le compte rendu du Conseil des ministres.

Evoquant la crise des valeurs que traverse le Congo, le chef de l'Etat a souligné la nécessité de lutter contre les antivaleurs. Selon lui, la persistance de la crise des valeurs pourrait remettre en cause l'autorité de l'Etat. C'est ainsi qu'il a insisté sur les valeurs de travail, de respect de la chose publique, de lutte contre la corruption, d'exemplarité attendue des plus hauts dirigeants, de discipline des agents publics.

Justifiant la création du ministère du Contrôle d'Etat, chargé de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Denis Sassou N'Guesso a invité son animateur, Jean Rosaire Ibara, à prendre ses responsabilités. Le Congo fait face à une crise sécuritaire due, entre autres, au phénomène « Bébés noirs ». Pour le président de la République, la paix, la sécurité et la tranquillité publiques sont des préalables à toute action de développement ou de redressement. Il a stigmatisé le fait que des bandes de délinquants agressifs et violents écumant les quartiers des grandes villes et même les localités de l'intérieur du pays.

« Le chef de l'Etat a instruit le gouvernement de faire cesser ce trouble dans les meilleurs délais. A cet effet, il a précisé que le ministère de la Sécurité et de l'Ordre public, qui regroupera désormais sous son autorité la police et la gendarmerie, devra mettre en place les actions nécessaires propres à faire cesser ces désordres », a précisé le compte rendu du Conseil des ministres.

Parfait Wilfried Douniama

## FAC

## Evaluation des recommandations issues du séminaire 2020

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoi, a instruit le 24 mai les commandants des zones militaires de défense de poursuivre la marche pour préserver les acquis des enseignements reçus.

Il s'est exprimé à la clôture du séminaire des commandants des formations et des chefs de corps session 2021. Cette rencontre avait pour but d'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations du séminaire de 2020 en vue de consolider les acquis, préparer les conditions pour un meilleur exercice de commandement pour les commandants de formations et les chefs de corps en se référant aux orientations et aux instructions contenues dans la planification des activités des FAC

pour consolider les outils utiles à l'exercice de commandement au sein des corps de troupe d'autre part.

Guy Blanchard Okoi a évoqué la prise en compte de l'impact des réseaux sociaux dans le commandement des unités ; le renforcement des mesures de lutte contre la pandémie du coronavirus.

Les séminaristes ont par ailleurs été sensibilisés aux instructions particulières du chef d'état-major des FAC sur la mise en œuvre du plan d'ac-



Les participants au séminaire

pour l'année 2021.

Après discussions, les participants ont évalué le niveau d'exécution des recommandations issues du séminaire 2020 des commandants de formations et des chefs de corps d'une part, et identifié les outils essentiels

tion des FAC 2023, ainsi que sur le processus de planification générale des activités afin d'arrimer la programmation d'activités des corps de troupe avec la mise en œuvre des budgets-programmes.

Guillaume Ondze

## SANTÉ PUBLIQUE

## La grève au CHUB est suspendue

La grève qui avait été entamée le 10 mai au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB) a été suspendue par l'intersyndicale, à l'issue de l'assemblée générale tenue le 27 du même mois à Brazzaville. Cette suspension va durer quinze jours en attendant l'ouverture des négociations avec le ministère de la Santé et de la Population.



Une vue du CHU de Brazzaville

La résiliation inconditionnelle et sans délai du contrat avec l'Unité de santé internationale de Montréal au Canada, la signature du protocole d'accord fixant l'échéancier et les modalités d'apurement de la dette, la concomitance de paiement des salaires avec les fonctionnaires à compter du mois de mai 2021, l'amélioration des conditions de travail, la réintégration de Victor Bienvenu Kouama, président de l'intersyndical licencié en octobre 2020 font partie des grandes lignes du cahier des charges qui sera présenté au ministre de la Santé et de la Population. « Les efforts du gouvernement ont permis de payer deux mois d'arriérés de salaires. Un échéancier d'apurement des trois restants est également en cours de conclusion », précise le communiqué de presse signé par le directeur général du CHUB, Dr Denis Bernard Raiche.

Rominique Makaya

## RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

## L'OMM alerte sur de nouveaux records de chaleur

Selon un nouveau rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) publié le 26 mai, le réchauffement climatique mondial peut atteindre les 1,5 degrés avant 2025.

« Il y a presque une chance sur deux pour que le réchauffement atteigne les 1,5 degrés avant 2025. C'est précisément le seuil à ne pas dépasser dans l'Accord de Paris. Preuve, s'il en fallait encore une, que la lutte contre le réchauffement de la planète ne peut attendre », indique les prévisions de l'OMM.

« 40%, c'est la probabilité que la température augmente, en moyenne, de 1,5 degré pendant au moins une des cinq prochaines années. C'est donc une quasi-certitude : le record de 2016, année la plus chaude observée pour le moment, va tomber avant 2025. Peut-être pas dès cette année, en raison du phénomène climatique La Nina qui a tendance à refroidir les eaux du Pacifique », précise le document.

Le directeur du programme climat à l'OMM, Maxx Dilley, estime que : « Chaque nouvelle année ne va pas devenir l'année la plus chaude jamais enregistrée, mais c'est très probable qu'on batte le record tous les cinq ou dix ans. Les cinq der-

nières années ont été les plus chaudes jamais observées. Pareil pour la dernière décennie. Et celle d'avant était déjà plus chaude que la précédente... Et encore avant... La tendance est donc nette : nous allons très régulièrement avoir de nouveaux records de chaleur dans les années à venir. »

En outre, le rapport annonce que d'autres phénomènes sont à attendre pour les cinq prochaines années. Notamment plus de précipitations dans l'hémisphère nord, avec des risques accrus d'inondations. Et encore plus d'ouragans dans l'Atlantique.

Après une année 2020 déjà record, l'OMM affirme, par ailleurs, que « dépasser, temporairement, les 1,5 degrés ne veut pas dire qu'on ne peut pas maintenir le réchauffement sous ce seuil à la fin du siècle ». Mais pour cela, estime-t-elle, « il faudrait diminuer nos émissions de gaz à effet de serre de 8% chaque année. C'est à peu près la baisse constatée l'an passé à cause de la pandémie de Covid-19 ».

Yvette Reine Nzaba

## POLIOMYÉLITE

## La campagne nationale de vaccination officiellement lancée dans le Kouilou

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a lancé le 27 mai, la campagne nationale de vaccination contre le poliovirus sauvage. Cette campagne est placée sous le thème : « Vaccinons tous nos enfants de 0 à 5 ans pour éviter qu'ils soient paralysés ».

Le vaccin est administré gratuitement par les agents de vaccination dans les lieux publics (écoles, églises, marchés, gares routières et aéroports et bien d'autres). La campagne de riposte contre la poliomyélite prévoit deux passages dont le premier va durer trois jours. Le deuxième passage par contre interviendra du 17 au 19 juin prochain.

La couverture vaccinale fait suite aux résultats de recherches de

mondiale de la santé de l'initiative mondiale de l'éradication de la poliomyélite.

Le dernier cas de paralysie au Congo remonte à janvier 2011. Il a indiqué que la baisse de performances du système de surveillance des maladies évitables par la vaccination et la faible couverture vaccinale en vaccin de routine constituent des facteurs de risque.

« La riposte se fera avec le

d'interventions en cas d'épidémie, pourrait jouer un rôle majeur dans la lutte contre la maladie ».

Le ministre Gilbert Mokoki a exhorté le personnel de santé à plus d'abnégation et de dévouement au travail tout au long de ces journées de vaccination contre la poliomyélite. Il a invité les parents à adhérer aux activités déployées pour le bien-être de leurs progénitures.

Le représentant du bureau Afrique de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Alexis Lucien Manga, a assuré le gouverne-



Le ministre Gilbert Mokoki administrant le vaccin à un enfant (Adiac)

cas de poliomyélite détectés et confirmés en octobre 2020 dans le district sanitaire de Mvouti-Kakamoéka dans le département du Kouilou.

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a rappelé dans son allocution que le Congo avait réalisé des progrès considérables dans la lutte contre la poliomyélite depuis 1988, date de lancement par l'Assemblée

nouvelle vaccin avec l'anti-poliomyélite oral de type II. Ce nouveau vaccin est le mieux adapté aux besoins urgents de protéger le Congo de la poliomyélite. Il a été spécifiquement conçu pour protéger le Congo contre ce type de virus détecté », a-t-il déclaré, ajoutant « selon l'initiative mondiale de l'éradication de la poliomyélite, son utilisation parallèlement aux vaccins existant et outils

ment de l'appui des partenaires. « La vaccination est l'une des priorités majeures pour les programmes de santé publique. Nous nous en réjouissons d'autant plus que nous notons ici même un enthousiasme affirmé des bénéficiaires car sans eux nous ne pouvons pas atteindre les cibles que nous nous fixons », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

## ECOLE AMÉRICAINE "ESPOIR DU PAYS"

## Deux élèves bénéficient des vacances scolaires aux Etats-Unis

Missidi Précieux, 13 ans, en classe de 4ème à l'école américaine de Mpissa à Bacongo et Envoulou Bohossa Joanne Juliette, âgée de 10 ans, en 6ème à l'annexe du Plateau des 15 ans, ayant obtenu les plus fortes moyennes au deuxième trimestre, iront passer trois mois de vacances aux Etats-Unis d'Amérique.

L'Ecole américaine a initié depuis quelques années des vacances scolaires aux Etats-Unis d'Amérique au profit de ses meilleurs élèves. Au titre de l'année scolaire en cours, deux filles sont sélectionnées. Il s'agit de Précieux Missidi, 13 ans, en classe de 4ème, qui a obtenu 17,33 de moyenne au 2ème trimestre et de Joanne Juliette Envoulou Bohossa, âgée de 10 ans, en 6ème ayant fait 16,93 de moyenne. Un autre meilleur élève sera aussi sélectionné à l'école annexe de Pointe-Noire.

Les trois écoliers méritants s'envoleront pour Chicago aux Etats-Unis d'Amérique pour y passer les grandes vacances aux frais de l'établissement. L'initiative vise à encourager les bonnes volontés en leur offrant des colonies de vacances aux Etats-Unis.

L'école internationale américaine étant un établissement bilingue, c'est aussi pour elle, l'occasion d'offrir à ces élevés un bain linguistique en vue de leur garantir la maîtrise de la langue anglaise. Pour les élèves bénéficiaires, la joie est immense.

« Je me réjouis de tout l'honneur que l'établissement m'a fait en m'offrant ce voyage scolaire aux Etats-Unis d'Amérique pour représenter le pays. J'exprime ma reconnaissance à l'endroit de notre promoteur pour cette opportunité », s'est réjoui l'élève Précieux Missidi.

S'exprimant à cet effet, le promoteur de l'école, le Dr Sylvain Roland Malonga s'est dit heureux de contribuer à la formation de l'élite congolaise.

« Nous avions connu, l'an passé, une année scolaire difficile, bouleversée par le coronavirus. Celle-ci étant passée dans la quiétude, nous avons réuni les parents d'élèves pour échanger avec eux sur la qualité de notre enseignement. A cet effet, nous avons primé les élèves qui se sont distingués par le travail en leur offrant un voyage gratuit aux Etats-Unis d'Amérique », a-t-il expliqué.

L'école américaine internationale est un établissement privé bilingue (français-anglais) d'enseignement général homologué par le gouvernement. Elle répond aux normes internationales en la matière.

Firmin Oyé

## Bralico lance la boisson Racines, le dernier né de la famille Booster

Après Booster Cider, Booster Whisky cola, les Brasseries et Limonaderies du Congo (Bralico) ont présenté le 16 mai au Restaurant Métropole à Pointe-Noire la boisson Racines qui vient garnir la gamme Booster.

C'est dans une ambiance ancestrale bon enfant, une ambiance de fête à l'africaine qu'a été présentée la boisson Racines, nouveau produit de Bralico. Entre la musique, les envolées lyriques du griot et des danseurs parés en tenues traditionnelles, la boisson Racines a été présentée au public vêtu pour la circonstance en tenue traditionnelle et en pagne, signe annonciateur d'un événement exceptionnel dans un décor pittoresque, symbole de l'Afrique et ses multiples attraits multicolores. La boisson Racines, boisson du Congo et de l'Afrique est arrivée sous



Le Dg de Bralico et la marketing manager présentant la boisson Racines les hourra et ovations du public.

En souhaitant la bienvenue à ses hôtes, Frédéric Ferraille, directeur général de Bralico a dit « Aujourd'hui, c'est toute une équipe qui vous reçoit. L'aboutissement de ce type de produits de qualité est le travail d'une équipe aujourd'hui forte de près de 600 personnes. La direction de Bralico et le Groupe Castel travaillent au travers des engagements qu'ils se sont donnés pour vous donner le meilleur d'eux-mêmes, le meilleur produit qui soit car la mission de Bralico est claire : Produire des produits de grande qualité de manière constante et les rendre disponibles sur l'entièreté du terri-

toire et à des prix abordables comme c'est le cas aujourd'hui avec Racines, la marque panafricaine qui incarne l'identité africaine ».

Produite à l'usine de Vindoulou, Racines est un produit de la gamme Booster a dit Linda TCHABET, marketing manager en présentant la nouvelle boisson « Racines est un cocktail alcoolisé à base d'extraits de plantes et de fruits. Cette boisson incarne l'identité africaine : son patrimoine, ses civilisations, ses cultures, sa créativité, ses valeurs et sa puissance. Fabriquée à base d'extraits naturels d'armoise, de noix de cola, d'orange amère, de l'alcool (éthanol) et de l'eau gazéifiée, Racines offre une expérience de dégustation innovante et unique. Elle propose une alternative aux cocktails traditionnels existants sous la forme d'une boisson prête à boire » et d'ajouter « Racines se veut être la boisson des Africains fiers, militants de la cause africaine, attachés à leurs racines, leur culture et leur histoire, convaincus de la richesse et de la puissance de l'Afrique ».

Entre la dégustation de Racines et les animations diverses, différents responsables de Bralico ont édifié les médias et le public lors de la conférence de presse sur la boisson Racines, promise à un bel avenir car elle allie à merveille qualité et prix « Depuis 2014, date de notre installation au Congo, je crois que nous avons montré ce dont nous sommes capables avec le lancement réussi de la bière Stark, Castel beer, « 33 » Export, Beaufort, Nzoko Black, Doppel Munich, Booster Cider, Booster whisky cola, Chill et les différentes boissons gazeuses s'est réjoui Frédéric Ferraille. Racines également s'inscrit sur cette lancée ».

Disponible en format 50 cl au prix de 500 FCFA la bouteille, Racines est présentée sur un design très coloré, fruit du travail et de la compétence des équipes techniques « Avec mes équipes techniques et avec les experts du Groupe Castel, un des grands développeurs des boissons gazeuses



La boisson Racines présentée dans une ambiance africaine

mondialement connu, on a développé une nouvelle boisson très équilibrée en sucre, en alcool, en acidité et en différentes plantes africaines comme la noix de cola, l'Artemisia, l'écorce d'amende », a ajouté Cédric Vanthourhout, directeur technique et d'ajouter « Nous sommes très fiers de présenter ce produit aujourd'hui, sorti de nos équipements modernes. Un produit de qualité qui obéit aux normes nationales et internationales. C'est un produit très abouti techniquement et qualitativement. Nous avons travaillé aussi sur le coût de production qui permet de mettre en marche un produit très compétitif qui permet à nos équipes commerciales de le distribuer et l'écouler facilement auprès des consommateurs congolais »

Au niveau des points de vente, ils achèteront le casier à 8 000 FCFA et les consommateurs l'auront à 500 FCFA a renchéri Rodrigue Mavoungou, directeur commercial Pointe-Noire & Int. Sud.

La boisson Racines sera disponible sur toute l'étendue du territoire congolais a conclu Frédéric Ferraille, directeur général de Bralico.



### AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT)

RÉPUBLIQUE DU CONGO



« Projet de construction du Pont Route Rail entre Brazzaville et Kinshasa »

Secteur : « transport »

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-245

AMI N° 003/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet de construction du Pont Route Rail Brazzaville - Congo et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les prestations relatives aux ETUDES D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE YIE - MALOUKOU TRECHOT (27 km).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (1) les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ; (2) l'étude économique ; (3) l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) ; (4) les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) et ; (5) l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour la consultation des entreprises. Les prestations se déroulent sur une durée de Huit (08) mois, en deux phases que sont : (a) des études environnementales et sociales, ainsi que du plan d'action de réinstallation y afférent (PAR), de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire de la route et (b) l'étude d'avant-projet détaillé de la solution d'aménagement retenue à la suite des conclusions des études de la première phase.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition du 15 Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web

de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+1)

Coordination Technique/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64,

E-mail : [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com); [batoung123@gmail.com](mailto:batoung123@gmail.com); [payima6@gmail.com](mailto:payima6@gmail.com)

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27 juin 2021 à 12h 30mn (Heure locale, TU+1) et porter expressément la mention :

« AMI N° 003/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD/Services d'un consultant (firme) pour les ETUDES D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE YIE - MALOUKOU TRECHOT ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux

Fait à Brazzaville, le 26 mai 2021

Le Coordonnateur Technique

Oscar OTOKA. -

## RÉSIDENCE DE CRÉATION FRANCOPHONE

## Deux artistes africains participent à l'événement

**Le photographe congolais Lebon Zed et la poétesse burkinabé Oliva Wend Kuuni Ouedraogo sont les deux artistes africains retenus pour participer à la résidence de création francophone qui se tient du 25 mai au 25 juin, en mode virtuelle.**

Cette année, la résidence de création francophone accueille, soutient et valorise le travail de quatre photographes professionnels et quatre poètes émergents de cinq territoires différents : le Québec, la France, la Wallonie-Bruxelles, la République du Congo et le Burkina Faso. Selon les organisateurs, ce projet vise non seulement à mettre en valeur les programmes de coopération culturelle, mais aussi de continuer à valoriser les projets internationaux de coopération culturelle ainsi que de permettre aux artistes photographes et poètes de créer et de rayonner au-delà des frontières.

Durant un mois, la résidence

de création mènera d'abord à une exposition virtuelle de photographies numériques appuyée par des textes poétiques et ensuite la publication d'un fanzine qui recensera tous les contenus artistiques produits. En effet, les résidents participeront du 14 au 21 juin à l'animation du compte Instagram du projet, en collaboration avec une chargée de contenu numérique soutenue par les organisateurs de la résidence.

« La résidence a commencé le 25 mai à travers une séance de prise de contact et je suis heureux d'y participer en tant que représentant de l'Afrique centrale, particulièrement du Congo. En cette période de crise sanitaire où la tenue d'activités culturelles au Congo est

assez rare, autant se former. Durant toute la résidence, chacun des photographes devra proposer quatre photographies finalisées et chacun des poètes devra rédiger quatre poèmes en lien avec les photographies de son binôme. Le mien, c'est le poète français Paul Acquitter », a révélé Lebon Zed, actuellement hébergé à l'Institut français du Congo de Brazzaville pour ce programme.

Positionnée comme fenêtre sur le monde, cette résidence abordera le thème de « l'intime » à l'heure où les rapports sociaux ont entièrement changé. Par l'intermédiaire du médium photographique et de la poésie, les artistes seront donc invités à poser un regard sur les tensions qui émanent de la distanciation sociale et sur les relations humaines plus que jamais mis à l'épreuve. Une vague d'interrogations qui nourrira la créativité des artistes.

Ainsi, au terme de la rési-



Le photographe congolais et la poétesse burkinabé retenus pour la résidence de création francophone 2021/DR

dence, entre septembre et octobre, les organisateurs prendront en charge le maquettage et l'impression du fanzine résumant la résidence

et visant particulièrement à inspirer les jeunes passionnés par les deux disciplines, la photographie et la poésie.

Merveille Atipo

## FESTIVAL DAKAR COURT

L'appel à films à la 4<sup>e</sup> édition se ferme en juillet

**Après une édition repensée, l'an dernier, en raison des contraintes imposées par la pandémie de covid-19, le festival Dakar court revient encore cette année pour sa quatrième édition. L'appel à films se poursuit jusqu'au 26 juillet.**

Les candidatures à la 4<sup>e</sup> édition du festival Dakar court, qui se tiendra du 6 au 11 décembre prochain, se font actuellement en ligne. La compétition officielle est réservée aux films de fiction africains et de la diaspora. En envoyant sa candidature, chaque réalisateur doit notamment envoyer un lien de visionnage de l'œuvre sous-titrée obligatoirement en français, accompagné d'une fiche technique du film et d'une biographie ou curriculum vitae du réalisateur. Festival de court-métrage initié en 2018, Dakar court métrage est devenu au fil du temps une plateforme réunissant les acteurs de la scène cinématographique du Sénégal et plus largement d'Afrique ainsi que d'ailleurs. Aussi, à en croire les organisateurs, depuis sa création l'événement s'est inscrit dans une volonté de proposer aux jeunes passionnés du métier un cadre propice et des opportunités

de renforcer leur talent et leur professionnalisme, ainsi que de faire des rencontres déterminantes dans le cadre du programme « Talents en court ».

Dans une vision d'instituer un véritable engagement autour d'un format militant pour sa création, sa production, sa diffusion, le festival soutient les collectifs et les acteurs œuvrant dans la formation et la structuration du paysage du court métrage sur le continent.

Notons qu'en raison des restrictions liées à la pandémie de covid-19 toujours en vigueur dans certains pays, le festival Dakar court se déroulera à la fois en ligne et en présentiel, avec une programmation variée mettant en lumière la créativité africaine dans le secteur du 7<sup>e</sup> art. L'an dernier, le film « Numéro 10 » de la réalisatrice Franco-congolaise, Florence Bamba, faisait partie des douze courts métrages en compétition officielle.

Ce film raconte le destin d'Awa, étudiante en droit et passionnée de football qui s'adonne à la pratique de la discipline dans son quartier. Pour elle, c'est plus qu'un hobby, c'est une opportunité professionnelle. Mais son père ne partage pas cet avis.

M.J.A.

## LANGUE CHINOISE

## Dix élèves et étudiants congolais prennent part à la finale

**La « Passerelle vers le chinois » ou Chinese Bridge est une compétition internationale de la langue chinoise. Dix étudiants et dix élèves par catégorie ont pris part à ces épreuves qui se sont déroulées à l'Institut Confucius de l'Université Marien Ngouabi.**

La finale, olympiade de la langue et culture chinoises dont la compétition est toujours organisée en collaboration avec l'ambassade de Chine en République du Congo, s'est déroulée en présence de l'attaché culturel de cette ambassade, Yang Tong. Cette compétition est divisée en trois groupes :



le jury et les candidats pendant la compétition (crédit photo/DR)

étudiants étrangers, lycéens étrangers et étudiants étrangers en Chine. « Nous avons organisé le deuxième tour de la compétition internationale de la langue chinoise. Il était question qu'on procède encore au tri. Le premier tri avait eu lieu au mois d'avril. Cette fois-ci nous allons sélectionner les candidats qui vont pouvoir représenter le Congo à la compétition internationale de langue

chinoise en Chine », a déclaré Antoine Ngakosso, directeur congolais de l'Institut Confucius. Le deuxième tour de la compétition a mis aux prises dix lycéens et dix étudiants. Au finish, six meilleurs d'entre eux seront retenus. Une personne pour le premier prix, deux personnes pour le deuxième prix, et trois personnes pour le troisième prix, ce qui fait un total de six personnes. Celui qui remportera le premier prix ira en Chine pour affronter les apprenants du monde. Ils seront près de cent-quatre vingt-dix apprenants qui vont s'affronter

leur passion pour la langue chinoise. Leur engagement dans les échanges culturels va certainement contribuer à l'amitié entre les deux peuples, les deux pays », a déclaré Wang Yong Kang.

Antoine Ngakosso a rappelé que les candidats qui ont été sélectionnés l'an dernier n'ont pas pu se rendre en Chine à cause de la pandémie de Covid-19. « Cette année nous les faisons dans l'espoir que d'ici-là tout reviendra à la normale pour que les sélectionnés partent en Chine à cette compétition. Autrement dit, les autorités chinoises pourront organiser cette compétition en ligne si ce n'est pas possible en présentiel. Parce que ça fait près de 190 pays qu'il faut réunir », a-t-il précisé. Avant d'ajouter que l'Institut Confucius, comme tous les autres, a été frappé par la Covid-19, ce qui a fait que les activités aient connu un ralenti, mais d'ici-là les choses vont redémarrer. Car par le passé, l'Institut Confucius enregistrait plus de mille apprenants, mais depuis qu'il y a la pandémie de Covid-19 l'Institut tourne autour de cinq cents.

en Chine. Si jamais le Congolais remporte le premier prix il bénéficiera de la suite de sa formation en Chine, a indiqué le directeur chinois de l'Institut Confucius, Wang Yong Kang.

Pour le directeur chinois de l'Institut Confucius, malgré la pandémie, la passion des apprenants en vers la langue chinoise reste inchangée. « Encore une fois, je suis impressionné par

Rappelons que dans la première quinzaine du mois d'avril, l'Institut Confucius de l'Université Marien Ngouabi avait organisé un séminaire d'évaluation de l'enseignement de la langue chinoise. Son but était d'améliorer la qualité d'enseignement de la langue chinoise dans les collèges, lycées et universités du Congo.

Bruno Okokana

## FOOTBALL

# Paul Put nouveau sélectionneur des Diables rouges

**Le technicien belge s'est dit prêt à relever le défi après avoir paraphé, le 27 mai à Brazzaville, un contrat de deux ans avec la Fédération congolaise de football (Fécofoot) représentée par son président Jean Guy Blaise Mayolas.**

Le nouveau sélectionneur a pour mission de qualifier les Diables rouges à la Coupe du monde Qatar 2022, et aux différentes phases finales de la Coupe d'Afrique des nations 2023 et du Championnat d'Afrique des nations 2022. Il sera chargé du suivi des championnats locaux et étrangers en vue de la détection et la sélection des joueurs locaux et de la diaspora. Il va aussi définir, élaborer et animer le programme de la sélection en assurant le regroupement, l'encadrement et la participation des Diables rouges A et A' aux échéances validées par la Fécofoot.

Après la signature de son contrat qui le lie désormais avec les Diables rouges, Paul Put a dévoilé à la presse ses ambitions. Le technicien belge a promis se donner à 500% pour réécrire les plus belles pages du football congolais. « Je suis venu au Congo pour réécrire une belle page de l'histoire du football congolais. Je suis conscient du potentiel des joueurs congolais. Mais, dans le football même si les talents sont disponibles, un véritable esprit d'équipe est nécessaire », a-t-il déclaré.

Paul Put suivait de près les prestations des Diables rouges depuis plusieurs années. Selon lui, c'est pour la troisième fois qu'il postule pour briguer le poste de sélectionneur des Diables rouges. Maintenant qu'il a obtenu gain de cause, le nouveau sélectionneur veut apporter sa touche à la constitution d'une équipe à la taille de ses ambitions.

« Je suis quelqu'un avec beaucoup d'ambitions. Il n'y a pas de place pour les princes dans l'équipe. Je veux avoir des joueurs qui veulent se donner à fond, se battre et qui vont mouiller le maillot, des joueurs fiers de jouer pour leur pays et qui veulent élever le drapeau du pays très haut », a-t-il souligné avant d'ajouter : « Ce sont les résultats qui comptent. Pour y arriver, il faut mettre en place une bonne équipe composée des joueurs motivés et combatifs. Partout où je suis passé, on m'a donné des surnoms, le lion ou le gladiateur. Je veux dire à partir de maintenant, je veux voir des gladiateurs sur le terrain ».

Partout où il est passé, Paul Put assure avoir fait des résultats grâce à la discipline. La discipline, a-t-il indiqué, commence-



Paul Put et la Fécofoot liés par un contratAdiac

ra par lui-même et son staff ainsi qu'à tout le monde qui est autour de l'équipe notamment les joueurs. « Sans discipline, tu ne peux pas arriver au bon résultat. C'est comme une bicyclette, tu ne peux pas avancer s'il y a une pièce qui manque. Tout le monde doit prendre sa responsabilité. C'est ma responsabilité de surveiller tout le monde. Ils doivent être disciplinés et motivés parce qu'on a un objectif à atteindre, celui de donner la joie au public sportif congolais qui a faim des résultats », a-t-il dit.

Paul Put, rappelons-le, a été

finaliste de la Coupe d'Afrique des nations 2013 avec le Burkina Faso. Il avait réussi à qualifier la Guinée à la phase finale de la CAN 2019 après quatre ans d'absence. « Pouvez-vous me montrer un document qui atteste ma suspension par la Fifa. Ce qu'on a écrit sur moi est très loin de la réalité. Je n'étais jamais suspendu ni par la Belgique ni par la Fifa », a-t-il lancé.

Pour sa part, le ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi a signifié : « Nous comptons

énormément sur vous parce que le football congolais est en baisse. Ensemble, nous devons faire en sorte que dans les jours à venir, qu'on parle du football congolais au niveau national et international. J'espère que vous ferez le bon choix des hommes qui devront désormais constituer les Diables rouges. Nous devons tous être très loin de la complaisance. La rigueur dans le travail devra nous guider ».

**James Golden Eloué**

## LIGUE EUROPA

## Unay Emery guide Villarreal face à Manchester United

**Au terme d'une séance de tirs au but achevée par les gardiens, Villarreal et son entraîneur Unai Emery, spécialiste des finales de Ligue Europa, ont terrassé Manchester United (1-1, 11-10 aux tirs au but), mercredi à minuit, à Gdansk.**

Les Red Devils, qui ont dominé la majeure partie du match, pourront s'en vouloir et n'offrent donc pas à Monaco une place directe en phase de poule de la C1 la saison prochaine. Pour Emery, c'est un quatrième sacre en cinq finales, après le triplé réalisé avec Séville (2014, 2015, 2016) et la finale perdue en 2019 avec Arsenal. Il devient le premier entraîneur à remporter quatre fois ce trophée et prend une belle revanche après ses passages ratés au Paris SG et avec les Gunners.

« Les joueurs ont montré une belle mentalité tout au long de la compétition et en finale. Nous avons su rivaliser contre un bel adversaire, marquer quand nous le pouvions et mieux finir qu'eux », s'est réjoui le technicien.

Ole Gunnar Solskjaer, en revanche, n'échappera pas à quelques questions sur sa gestion de cette finale.

« Parfois tout se joue à un coup de pied et c'est ce qui fait la différence entre la victoire et la défaite. (Les joueurs) tireront des leçons de tout cela. Ils doivent... pas savourer

cette défaite, mais en apprendre le goût pour s'assurer qu'elle ne revienne jamais », a-t-il estimé après le match.

On lui promettait, avant le match, un choix cornélien pour ses alliés entre Paul Pogba, Mason Greenwood et Marcus Rashford.

Le Norvégien pensait avoir contourné l'écueil en faisant reculer le Français à un poste de milieu axial gauche qu'il affectionne moins.

Mais la prestation décevante de Rashford a surtout souligné son absence d'alternatives sur le banc, un mal récurrent et à corriger d'urgence chez les Red Devils, s'ils veulent viser plus haut.

### Moreno s'offre un record

En l'absence de Harry Maguire, blessé à une cheville, on savait la défense des Red Devils, avec sa charnière Victor Lindelöf-Eric Bailly, fragilisée.

Et malgré une première demi-heure largement dominée par les Anglais, face à un Villarreal très dense dans l'axe mais dont les transitions offen-



Unai Emery a remporté sa quatrième Europa League, permettant à Villarreal de gagner son premier trophée européen (AFP)

sives étaient grippées, l'ouverture du score est venue sur un coup de pied arrêté. Un marquage très lâche de l'arrière-garde anglaise, une course parfaite et une reprise tout en touchant de Gerard Moreno a donné l'avantage aux jaunes (1-0, 29<sup>e</sup>).

Il s'agissait du 30<sup>e</sup> but de la saison, toutes compétitions confondues, pour l'attaquant espagnol qui a rejoint l'Italien Giuseppe Rossi en tête des meilleurs réalisateurs de l'histoire pour le club valencien avec 82 buts.

L'ouverture du score n'avait pas de quoi troubler United, habitué à courir

après le score.

### De Gea, triste héros

sont repartis à l'assaut du but adverse et sur un corner repoussé, mais repris par Rashford à l'entrée de la surface, le ballon est parvenu à Edinson Cavani qui n'a eu qu'à le pousser au fond (1-1, 55<sup>e</sup>), avant d'attendre de longues secondes que la VAR et l'arbitre français Clément Turpin confirment qu'il n'était pas hors-jeu, pour laisser éclater sa joie.

Pas aidé par le choix de leur entraîneur d'attendre la première partie de

la prolongation pour faire son premier changement, alors que Emery avait fait ses deux derniers à la 88<sup>e</sup>, United s'est épuisé dans une domination stérile en seconde période.

Lors de la prolongation, Villarreal semblait le plus à même de porter le coup fatal, mais entre deux équipes ayant fait cinq fois 0-0 sur leurs cinq confrontations précédentes, il était dit qu'il n'y aurait pas de vainqueur dans le jeu.

La séance de tirs au but a été interminable, les onze Espagnols trompant un David De Gea qui a donc encaissé les 36 derniers penalties ou tirs au but qui lui ont été adressés.

Comble de malheur pour le portier qui a connu une saison mouvementée, sa frappe trop molle sur la gauche de son alter ego Geronimo Rulli a été facilement détournée, privant son équipe d'un premier trophée depuis 2017. C'était une victoire en Ligue Europa, sous les ordres de José Mourinho.

Quant à Villarreal, son premier trophée majeur lui offre une place en C1, au lieu de la Ligue Europa Conférence. Méritée.

**Camille Delourme**  
avec AFP



## FINANCEMENT

# Poursuivre des réformes pour faciliter l'accès des PME aux crédits

**Développer les mécanismes d'appui financier aux Petites et moyennes entreprises (PME), pour un meilleur accès aux crédits, fait partie des axes de travail déclinés par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, qui a pris ses fonctions à la tête du département, le 22 mai.**

« Nous ferons un état des lieux des différents secteurs pour connaître les défis, afin de mieux poursuivre les réformes qui nous mèneront aux résultats escomptés », a indiqué la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo. En attendant l'état des lieux, quelques axes de travail sont déjà esquissés : promouvoir l'entrepreneuriat; favoriser l'accès des PME au marché; adapter la formation professionnelle aux besoins des entreprises... Un travail qui s'appuiera sur la politique nationale de développement des PME, mise en place par la ministre sor-



La ministre des PME, de l'Artisanat et du Secteur informel prenant fonction

tante, Adélaïde Mougani.

## Portrait

Le monde des entreprises n'est pas étranger à Jacqueline Lydia Mikolo. « Cette nomination me renvoie à mes premières dévotions: l'économie et le redressement des entreprises », a

déclaré la ministre des PME, de l'Artisanat, et du Secteur informel. En effet, Jacqueline Lydia Mikolo, épouse Aïdara, mère de huit enfants de famille recomposée, est diplômée en sciences de gestion, spécialiste des administrations publique et privée. Son premier diplôme univer-

sitaire a été obtenu à l'âge de dix-sept ans. L'expérience professionnelle accumulée, par la suite, l'a conduite à devenir promotrice des entreprises dans les secteurs de télécommunications, du textile, de gestion comptable et immobilière.

Polyglotte parlant couramment français, anglais puis espagnol, Jacqueline Lydia Mikolo a exercé durant 21 ans au sein du système des Nations unies. C'est au Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés qu'elle a occupé des hautes fonctions en Turquie, en Guinée Conakry, au Sénégal, au Pakistan, au Tchad, en Suisse, en France, aux Etats-Unis et en Angleterre de 1993 à 2014. En cette dernière année, elle rentre au pays pour assumer les fonctions de coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation au ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation gé-

nérale aux grands travaux.

En 2016, Jacqueline Lydia Mikolo fait son entrée au gouvernement, en qualité de ministre de la Santé et de la Population. Trois ans plus tard, le département ministériel de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement lui est affecté.

Depuis deux ans déjà, elle est membre du Comité central du Parti congolais du travail, parti politique qu'elle avait intégré à 18 ans. A la faveur du scrutin du 21 mars de l'année en cours, elle a assumé les responsabilités de directrice locale de campagne du président Denis Sassou N'Guesso à Mouyondzi dans le département de la Bouenza. Jacqueline Lydia Mikolo est membre de la Croix rouge congolaise et de l'Association des femmes fonctionnaires des Nations unies et présidente d'une association éponyme.

**Rominique Makaya**

## CONGO-SÉNÉGAL

# Batoura Kane Niang exprime sa gratitude à Antoinette Sassou N'Guesso

**Arrivée au terme de sa mission diplomatique, l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang, est allée témoigner, le 25 mai, sa reconnaissance à l'épouse du chef de l'Etat, présidente en exercice de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (OPDAD).**

Au sortir de l'entretien avec la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, la diplomate sénégalaise a indiqué à la presse qu'après plusieurs années de fonction en République du Congo, il était de bon ton d'aller faire ses adieux à celle qu'elle considère comme une référence en Afrique dans le domaine humanitaire.

« Au-delà de mes fonctions d'ambassadeur, j'ai été considérée au Congo comme étant un membre à part entière de la famille. C'est la raison fondamentale pour laquelle je tenais à venir saluer, et exprimer ma gratitude à la première dame qui m'a toujours considéré comme étant sa fille, et m'associer à tout ce qu'elle fait », a déclaré l'ambassadeur du Sénégal.



La première dame s'entretenant avec l'ambassadeur du Sénégal/crédit photo Adiac

« Antoinette Sassou N'Guesso est une dame de cœur et de paix dont l'Afrique a

du respect, à cause de sa sagesse. C'est une maman pour tout le monde qui

se bat pour la cause de la femme africaine. En plus de son statut de première dame, elle est considérée comme étant une mère

garde de bons souvenirs du Congo a tenu à remercier le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et tout le peuple congolais pour l'accueil qui lui a été réservé, dès son arrivée au Congo.

« Mon souvenir est celui de travailler avec le président de la République. C'est une personnalité très ouverte et disponible vis-à-vis du corps diplomatique. Le Congo est un beau pays dont sa verdure et son fleuve vont beaucoup me manquer. Chaque fois, lorsque l'occasion se présentera, je reviendrai parce que j'ai porté ce pays dans mon cœur », a-t-elle assuré. L'ambassadeur du Sénégal, Batoura Kane Niang, qui a passé près de dix ans au Congo, attend de retourner dans son pays pour échanger avec les autorités sur sa prochaine destination.

**Yvette Reine Nzaba**

pour tous les Africains », a-t-elle ajouté.

La diplomate sénégalaise qui